

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 2 juillet 2019

Délibération n°77-9019
Point 5.6.1

Point 5.6.1 de l'ordre du jour

Capacités d'accueil en Licences professionnelles IUT Louis Pasteur

EXPOSE DES MOTIFS :

L'IUT Louis Pasteur soumet au Conseil d'Administration les capacités d'accueil suivantes pour ses licences professionnelles pour 2019-2020 :

	Formations	Capacité d'accueil
S	QSAPS	20
	CIMI	20
	TAM	20
	M3E (classique)	30
	M3E Transfrontalier	15
	GPS	25

Date d'approbation par le conseil de composante : le 24 avril 2019.

Approuvées par la CFVU avec 27 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les capacités d'accueil en Licences professionnelles IUT Louis Pasteur.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	34
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg le 8 juillet 2019

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN